

INTERVIEW

TribuPoker a rencontré le président d'ADICTEL et fait le point sur le traitement de l'addiction.

Dans la charte de l'e-poker, le deuxième chapitre est, entre autres, consacré au phénomène de l'addiction aux jeux. A ce titre, ADICTEL nous a ouvert ses portes afin de faire un point sur cette pathologie. Dans cette première partie d'interview, Eric Bouhanna, président d'ADICTEL, nous présente l'organisme: ses missions, ses moyens d'actions et sa stratégie.

www.tribupoker.fr | mercredi 02 Janvier 2008

Créé en Février 2004, ADICTEL compte aujourd'hui un réseau de près de 130 conseillers repartis sur le territoire national et 9 employés dont 7 psychologues diplômés qui traitent chaque mois entre 700 et 800 appels. Ses principales missions sont de garantir 24h/24 une assistance et une aide concrète aux joueurs dépendants (numéro vert : 08.05.02.00.00 ou site Internet www.adictel.com) et de faire de la prévention auprès de leurs 160 casinos partenaires.

Les 130 conseillers ADICTEL, formés à la détection et aux méthodes ADICTEL, travaillent au cœur même des casinos. Leur objectif est de déceler, orienter les joueurs pathologiques vers ADICTEL puis de mettre en place les limitations (CB, Chèques, interdiction d'accès ...)

TribuPoker : Bonjour Eric. Pouvez-vous brièvement retracer votre parcours qui vous a amené au monde du jeu ?

Eric Bouhanna : Déjà entrepreneur, j'ai eu l'opportunité de rencontrer Patrick Partouche qui souhaitait mettre en place un CRM (ndlr : système de gestion de la relation client) au sein de son activité des jeux d'argent. J'ai donc travaillé sur ce projet, ce qui m'a conduit à me déplacer souvent dans des casinos. J'ai ainsi pris conscience du problème de l'addiction et ai décidé de monter une structure venant en aide aux joueurs malades. Voilà comment est né le concept ADICTEL.

TP : Comment définiriez-vous ADICTEL ?

EB : En premier lieu, je souhaite préciser qu'ADICTEL a pour mission globale de sauver le plus de joueurs dépendants possible. Dans ce cadre, on peut définir ADICTEL comme étant la juxtaposition de plusieurs services :

1. la communication : elle a un rôle préventif puisqu'elle a vocation à sensibiliser l'ensemble de la communauté des joueurs aux risques qu'ils encourent.
2. l'aide psychologique : nous accompagnons les joueurs qui souffrent de cette pathologie. Dans cette optique, nous proposons deux services d'aide : une plateforme téléphonique gratuite ouverte 24h/24 et 7j/7 et une plateforme internet

(ndlr : www.adictel.com) qui est sous forme de groupes de discussion animés par un psychologue et pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes par salle.

3. le centre technologique : il permet de gérer toute la logistique du traitement de l'information. Cela englobe les centres d'appels, la gestion du site Internet et de ses applications ainsi que le suivi des dossiers.

TP : Que représente l'addiction aux jeux en France ?

EB : La France compte à peu près 350.000 malades. Sur ces 350.000 personnes, 45.000 sont des joueurs de casino

o et le reste vient du PMU et jeux de loterie.

TP : Ces derniers temps, un vrai boom du poker a pu être observé en France. Concernant l'addiction, avez-vous observé une spécificité liée à ce jeu ?

EB : On ne peut pas parler de particularité. Le jeu reste le jeu. Et le poker est, contrairement à ce qui se dit, un jeu d'argent et non pas un sport. Donc, les facteurs de risque et les conséquences sont les mêmes que dans n'importe quel autre jeu d'argent. Si l'on doit distinguer le poker, je dirais que la clientèle est plutôt jeune. L'effet mode attire de nouveaux joueurs ce qui multiplie les risques. Enfin, à la différence des jeux de pur hasard, au poker c'est en général le meilleur qui gagne ce qui n'est pas vrai aux machines à sous, à la roulette, au tac au tac ou au Rapido. Ces 3 facteurs marquent la particularité du traitement de l'addiction dans le poker.

TP : Concernant l'e-poker, quels sont les moyens existants ou à venir afin de prévenir et détecter l'addiction chez un joueur ?

EB : Les moyens existants sont les informations que nous mettons à la disposition des joueurs sur les sites de jeux qui sont affiliés ADICTEL. Cette communication est de la pure prévention. Il ne faut pas perdre de vue que c'est le joueur qui décide de traiter sa pathologie. Nous sommes là pour l'accompagner, pour le guider, mais avant tout, c'est à lui de prendre conscience de son problème. Le but de notre communication est de justement déclencher cet état de conscience chez le joueur. Pour les moyens à venir, je viens de développer Safe Player qui est un logiciel permettant au joueur de gérer sa fréquence et son temps de jeu. Le principe est simple : le joueur signe une sorte de contrat avec sa machine où il s'engage à ne pas dépasser un temps de jeu continu et/ou une fréquence. Lorsque ce temps est dépassé, la machine déconnecte le joueur.

TP : Eric Bouhana, vous êtes également président de Fairplayer.com. Que pouvez-vous nous en dire ?

EB : Avec Fairplayer.com nous mettons à la disposition des Etats et opérateurs

légaux, des outils de contrôle et de sécurisation des sites de jeux. Plus particulièrement sur le poker, nous certifions les algorithmes des plateformes de jeux, du contrôle des mineurs au moteur de random en passant par la traçabilité des parties. En vue de l'ouverture du marché français, je travaille actuellement au développement d'une certification Européenne validée par les états ce qui sera une première mondiale.

TP : Cette certification préservera-t-elle le joueur français contre la tricherie par exemple ?

EB : Le risque zéro n'existe évidemment pas. En revanche, le process de certification mis en place par Fairplayers.com permet de verrouiller, contrôler et tracer n'importe quel système. Quand on sait que la majorité des cas de triche viennent de l'interne, c'est très rassurant pour les joueurs de savoir qu'à ce niveau là, tout est sous contrôle.

TP : Merci de nous avoir reçus